

Pourquoi est-il obligatoire de conserver les données de connexions d'un Hotspot ?

Loi Anti-Terrorisme

Décret no. 2006-358 du 26 mars 2006 qui réglemente les installations internet (WiFi ou non) déployées au public.

Qui est concerné par cette loi ?

Tout lieu qui propose un accès internet au public (Hotspot)
Exemple: bibliothèque, hôtel, entreprise offrant un accès à ses clients...



Que doit-on faire pour respecter la loi ?

Conserver les données techniques de connexion des utilisateurs

- ◆ Adresse MAC
- ◆ Heure, date et durée de connexions
- ◆ Adresse IP des sites distants
- ◆ Protocole utilisé

Il n'est pas essentiel de demander le nom et prénom (seule les personnes habilitées peuvent vous forcer à demander une pièce d'identité).

Combien de temps doit-on conserver les données?

1 ans à compter du jour de leur enregistrement.

Qui peut vous demander ces données de connexion?

- ◆ Les autorités judiciaires (ex: police)
- ◆ La HADOPI



Que devez-vous fournir en cas de contrôle?

L'ensemble des données demandées par les autorités:
◆ Les logs sauvegardés durant la période demandée

Quels sont les risques encourus si il y a non respect de cette loi?

- ◆ 3 à 5 ans d'emprisonnement
- ◆ 45 000 à 75 000 euros d'amende



Remarque:

Les entreprises et administrations fournissant un accès internet à leurs employés ne sont pas concernées par cette loi de conservation de données.